



RÉTRO-INFORMATION SUR LA GRATUITÉ DES SOINS

Bulletin n°9- de janvier à octobre 2022

La Rétro-information Sanitaire participe au processus de formation continue et d'amélioration des services de santé. Dans cette dynamique, le Secrétariat Technique des réformes sur le financement de la santé (ST-RFS) produit mensuellement un bulletin à l'intention des acteurs du programme national de Gratuité des soins pour la prise de décision. Les données proviennent de la plate-forme eGratuité et des rapports des organisations non gouvernementales (ONG) en charge du contrôle de l'effectivité de la gratuité. Ce neuvième numéro présente l'évolution des indicateurs de janvier à octobre 2022.



Satisfaction globale des bénéficiaires comprise entre 84% et 99% (Figure 1)



Stabilité des coûts moyens mensuels des prestations au niveau des CSPS/CM (Figures 12-22)



Prise en compte de l'ensemble de la population dans l'achat des prestations du CNTS (Figures 39-43)



Fortes interruptions de la plateforme egratuité de la semaine 40 à 51 de l'année 2022 (Figure 3)



Arriérés de paiement des formations sanitaires de 19 767 829 448 FCFA en fin septembre 2022 (Figure 8-9)



Hausse des coûts moyens des prestations de soins au profit des enfants dans les CMA (Figure 18)



431 irrégularités relatives à des paiements à tort, retentions de produits, ventes d'articles non médicaux, ordonnances fictives, ventes parallèles de produits (Figure 22) et 931 743 347 FCFA de surfacturations décelées dans 247 formations sanitaires (Figures 23-24)



Discordances de données comprises entre -20,7% et 21,2%. (Figures 25-26)



SATISFACTIONS DES BENEFICIAIRES

Les enquêtes réalisées par les ONGs sur la période d'août à octobre 2022 ont pu toucher au moins 14476 bénéficiaires de prestations de gratuité des soins. Leur satisfaction concernant les composantes de qualité varie de 84% pour le temps d'attente à 99% pour la confidentialité et l'accueil. Selon les régions, le temps d'attente enregistre le moins de satisfaction. Les bénéficiaires de la région de l'Est sont les plus satisfaits globalement comparativement à ceux du Plateau-Central, de la Boucle du Mouhoun et du Nord.

Figure 1 : Taux de satisfaction des bénéficiaires par composante

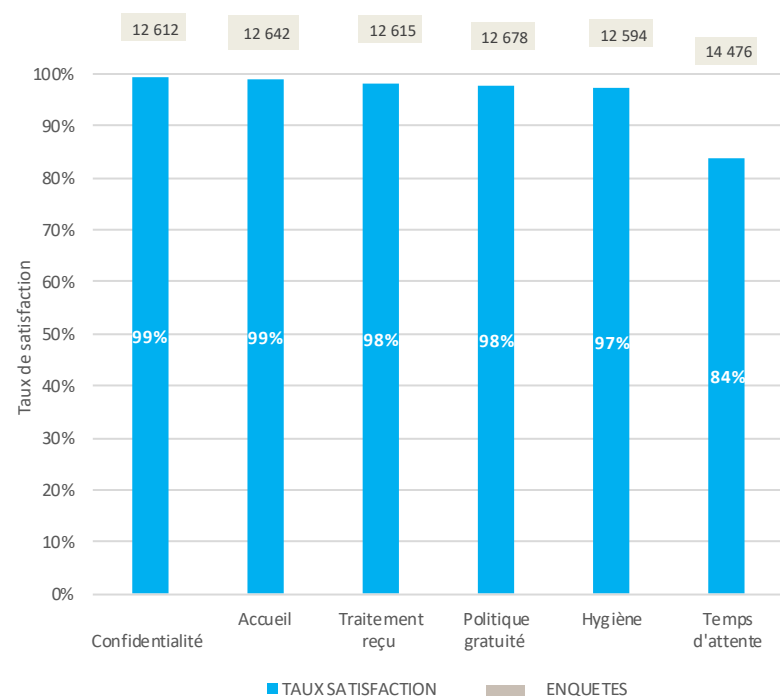
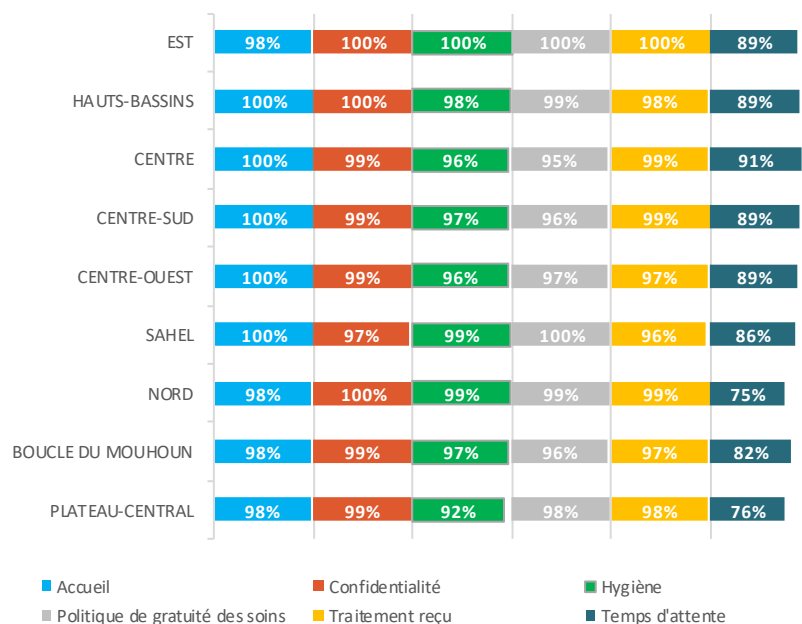


Figure 2 : Taux de satisfaction des bénéficiaires par composante et par région

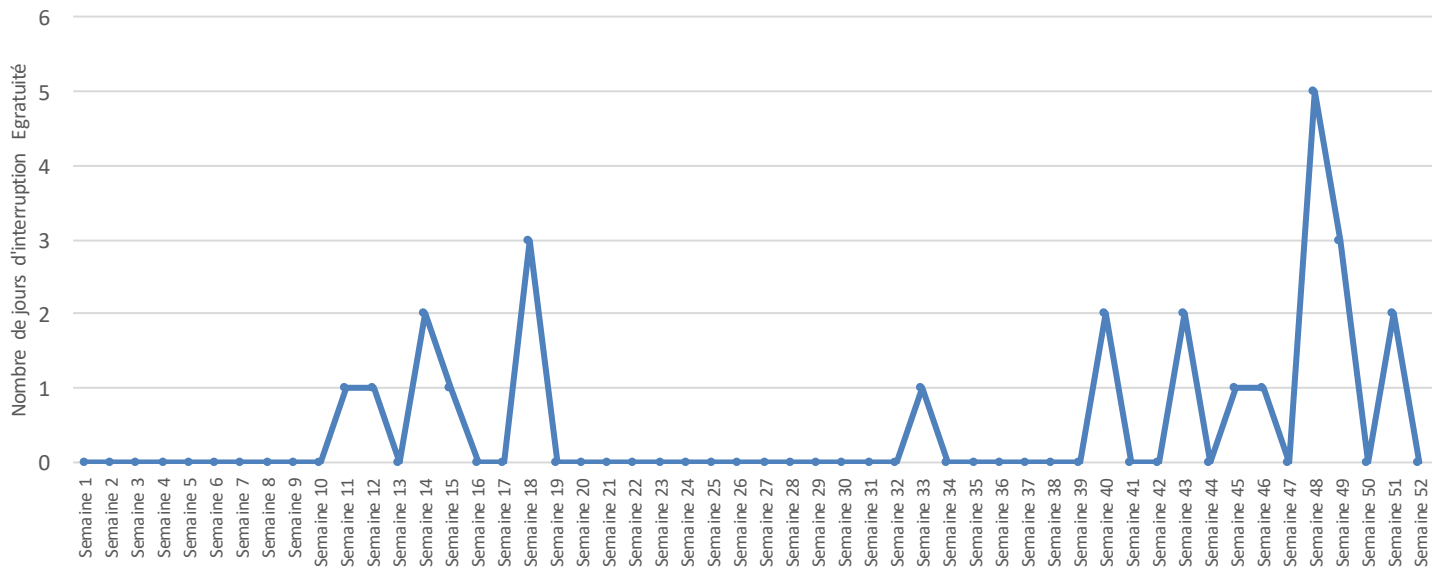




SUIVI DES INTERRUPTIONS DE LA PLATEFORME EGRATUITE

La plateforme egratuite constitue la base de données de la stratégie nationale de la gratuité des soins. Elle est hébergée au Burkina Faso dans le cloud national qui est géré par l'Agence Nationale de Promotion des TIC (ANPTIC). Des interruptions de service interviennent par moment rendant inaccessible la plateforme egratuite. Cette section du bulletin présente l'évolution hebdomadaire du nombre de jours d'inaccessibilité de la plateforme. Courant 2022, la plateforme a totalisé 52 jours d'interruption dont les plus marqués et successifs ont été constatés de la semaine 40 à 52.

Figure 3 : Nombre de jours d'interruption de la plateforme egratuite par semaine en 2022



FACTURATION

Afin de justifier l'utilisation des fonds reçus et bénéficier de nouveaux fonds pour la mise en œuvre de la gratuité des soins, les formations sanitaires produisent chaque mois des rapports mensuels d'activités (RMA). Ces RMA constituent les factures de la gratuité. Ils recapitulent le volume et le coût des prestations offertes aux cibles. Six régions ont enregistré des taux en deçà du taux national de 90,3%. Le Centre-Ouest enregistre 100% de complétude et le Sahel enregistre le plus faible taux de complétude (51,8%). Comparativement au dernier bulletin, on constate une baisse d'un point du taux de complétude national. L'évolution mensuelle présente des taux de transmission des rapports des CSPS/CM compris entre 84,1% en octobre 2022 et 92,8% en février 2022.

Figure 4 : Complétude dans la transmission des RMA Gratuité des CSPS/CM par région

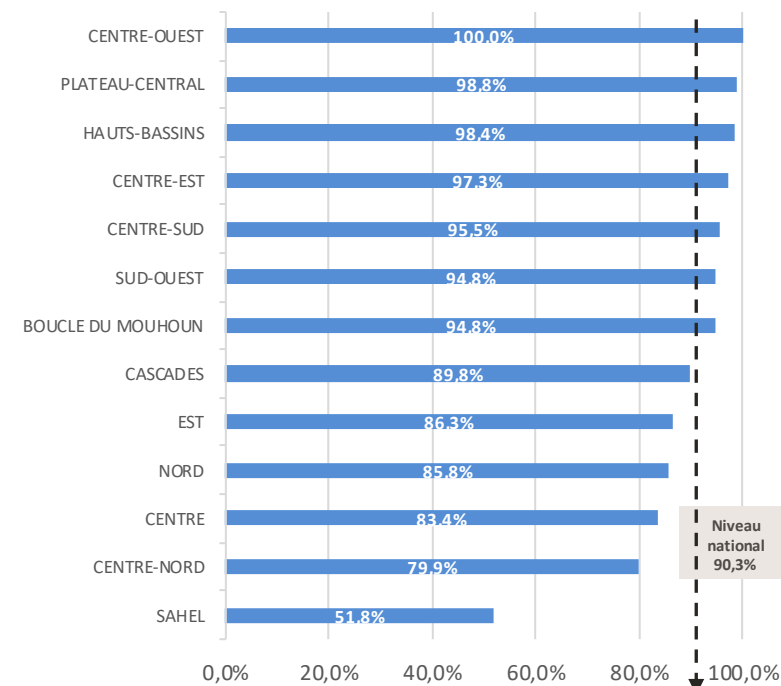
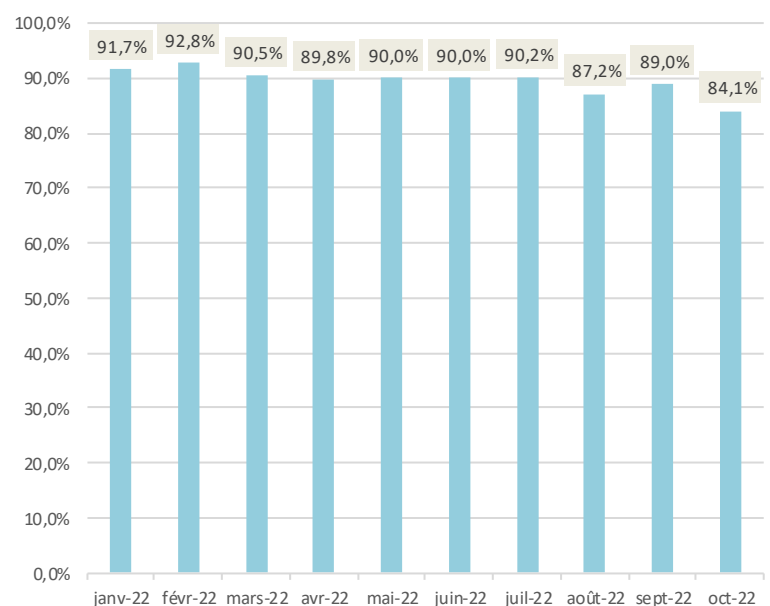


Figure 5 : Evolution mensuelle des RMA Gratuité des CSPS/CM





FACTURATION

En fin octobre 2022, le taux de complétude des rapports des CMA/CHR/CHU s'est établi à 83,5% au niveau national comme sur la période de janvier à juillet 2022. Les régions du Nord, du Centre, du Centre-Sud, du Centre-Nord, de l'Est et du Sahel ont enregistré des taux de complétude en deçà de ce niveau national. L'évolution mensuelle présente des variations oscillant entre 74,5% en octobre 2022 et 87,2% en juillet 2022.

Figure 6 : Complétude dans la transmission des RMA Gratuité des CMA/CHR/CHU par région

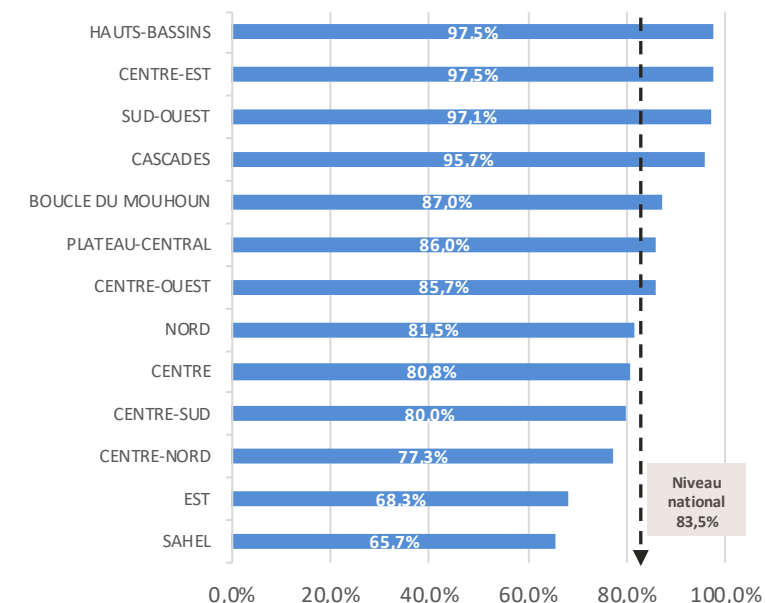
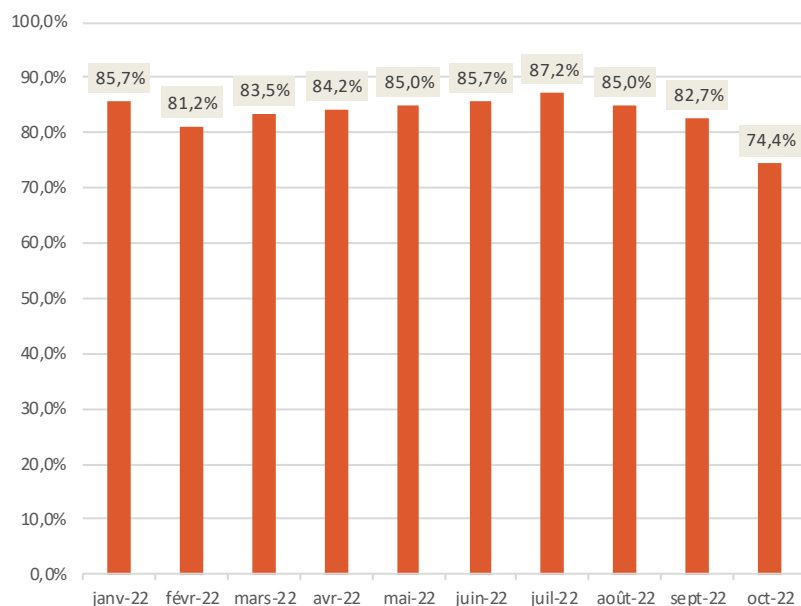


Figure 7 : Evolution mensuelle de la transmission des RMA Gratuité des CMA/CHR/CHU



ACHAT DE SERVICE

La politique de gratuité des soins est financée principalement sur le budget de l'Etat qui prend en charge les coûts des prestations offertes gratuitement aux bénéficiaires dans les formations sanitaires. Le paiement des prestations s'effectue par des virements dans les comptes Trésor « gratuité » des districts sanitaires et des établissements de santé. Le virement total effectué sur les trois trimestres de l'année 2022 s'élève à 31 419 197 077 FCFA contre 27 967 714 577 FCFA de factures, soit un taux de couverture de 112,3%. Ce taux de couverture traduit l'effort réalisé par l'Etat dans l'apurement des dettes à travers des virements directs à la CAMEG d'un montant total de 14 494 126 204 FCFA. A la fin du troisième trimestre 2022, les arriérés de paiements cumulés depuis 2016 dus aux formations sanitaires s'élevaient à 19 767 829 448 FCFA.

Figure 8 : Paiement des factures par trimestre en 2022

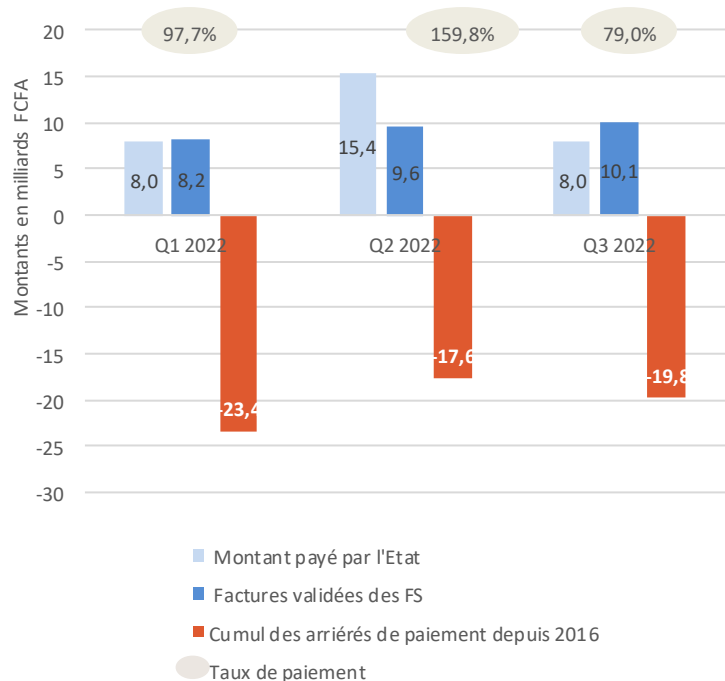
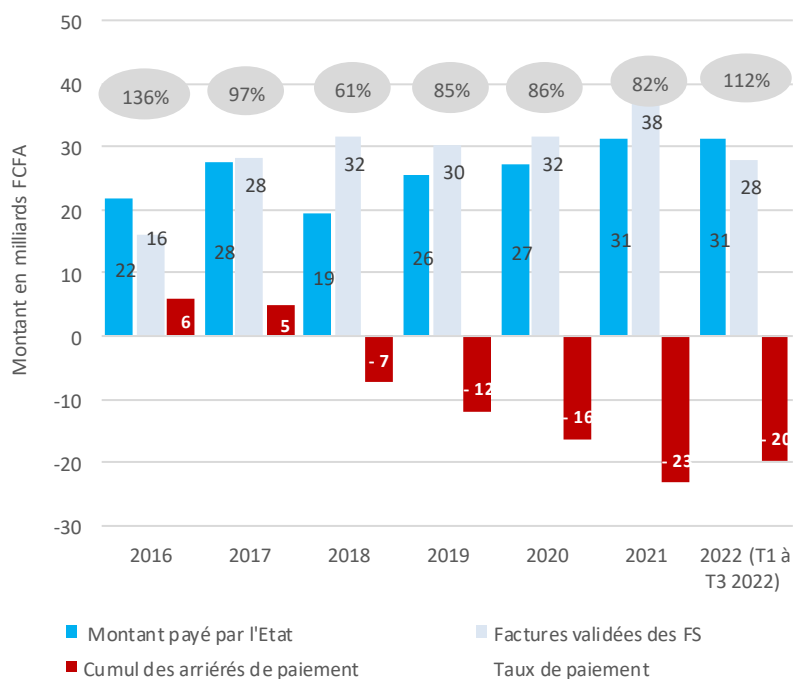


Figure 9 : Paiement des factures par an de 2016 à 2022



Le suivi de l'évolution des prestations permet de s'assurer de l'effectivité des recours aux soins, d'estimer les tendances d'utilisation des différents types de prestations selon les périodes en vue d'une meilleure organisation des services et la planification des besoins des structures sanitaires. De juillet à septembre 2022, on constate une hausse des recours aux soins des enfants de moins de 5 ans, aux soins pendant la grossesse ainsi qu'aux soins par les ASBC. Le recours au dépistage des lésions précancéreuses du col de l'utérus et à la PF est quasiment constant de janvier à octobre 2022. Quant aux accouchements et interventions obstétricales, ils ont connu un pic de mars à mai 2022 et un autre à partir d'août 2022.

Figure 10 : Suivi des prestations réalisées au niveau national

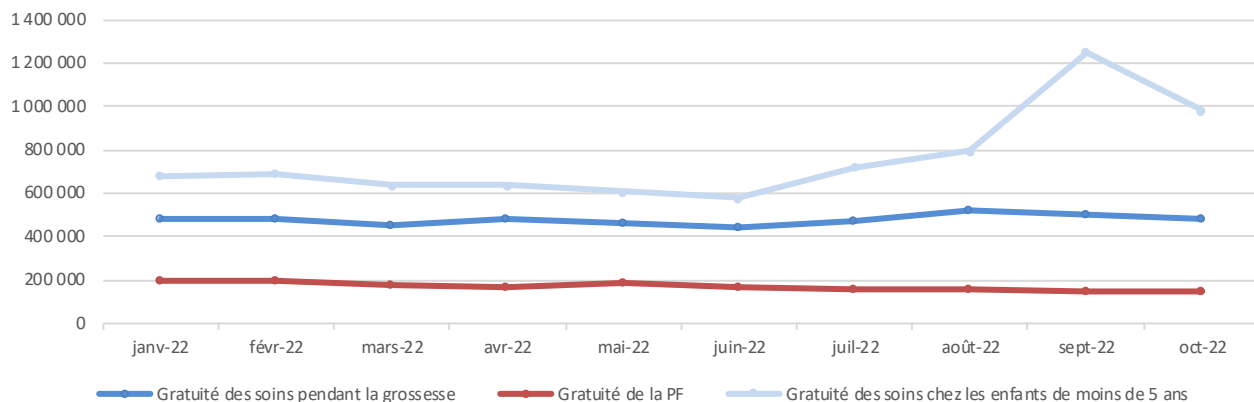
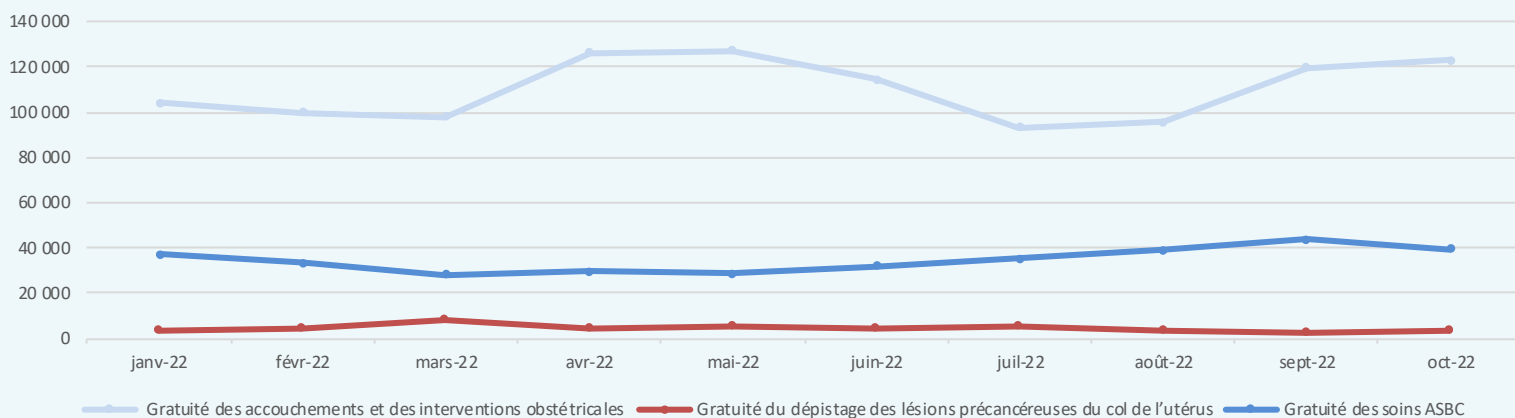


Figure 11 : Suivi des prestations réalisées au niveau national (suite et fin)



Le coût moyen est obtenu en divisant le coût total d'une prestation par sa quantité. Le suivi des coûts moyens permet de s'assurer de la stabilité et de la soutenabilité financière du programme de gratuité des soins. De janvier à octobre 2022, les coûts moyens des accouchements par voie basse (normaux et ceux assistés à l'aide d'instrument et/ou de produits) sont restés constants dans les CSPS/CM et les CMA respectivement à 5 000 FCFA et 21 700 FCFA. Au niveau des CHR/CHU, ils ont coûté en moyenne 50 800 FCFA et connu une augmentation à partir de mai 2022.

Figure 12 : Coûts moyens accouchements par voie basse au CSPS/CM

5 000 FCFA

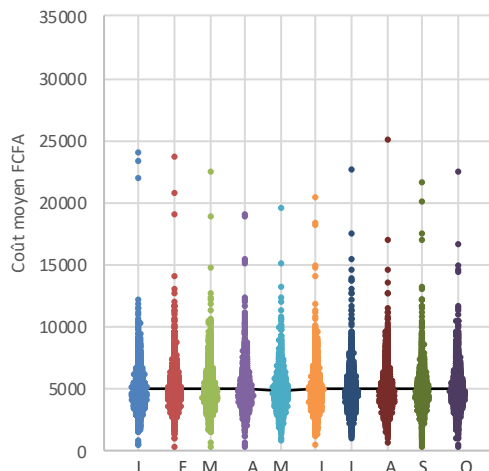


Figure 13 : Coûts moyens accouchements par voie basse au CMA

21 700 FCFA

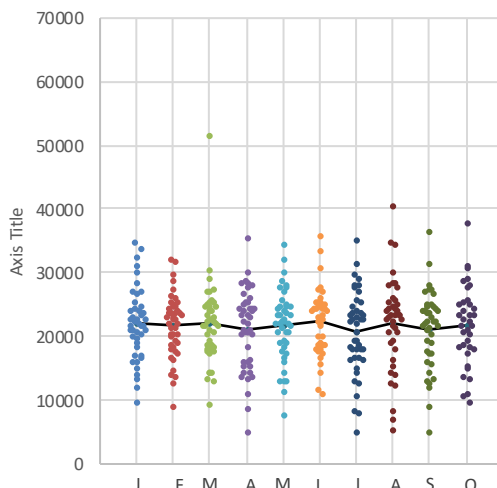
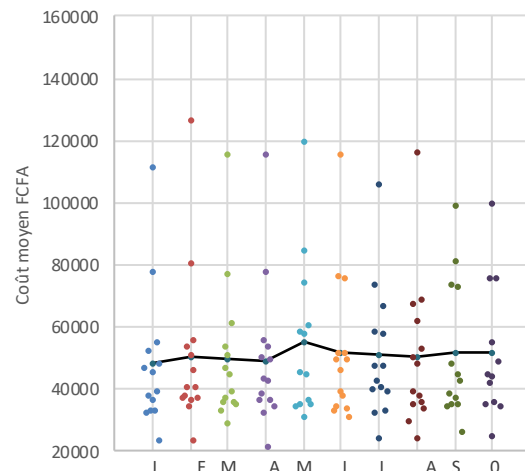


Figure 14 : Coûts moyens accouchements par voie basse au CHR/CHU

50 800 FCFA





ACHAT DE SERVICE

La césarienne a coûté, en moyenne, 83 000 FCFA au CMA et 128 000 FCFA dans les CHR/CHU. De janvier à octobre 2022, les coûts moyens de la césarienne dans les CMA comme dans les CHR/CHU ont gardé une tendance quasiment stable.

Figure 15 : Coûts moyens de la césarienne au CMA

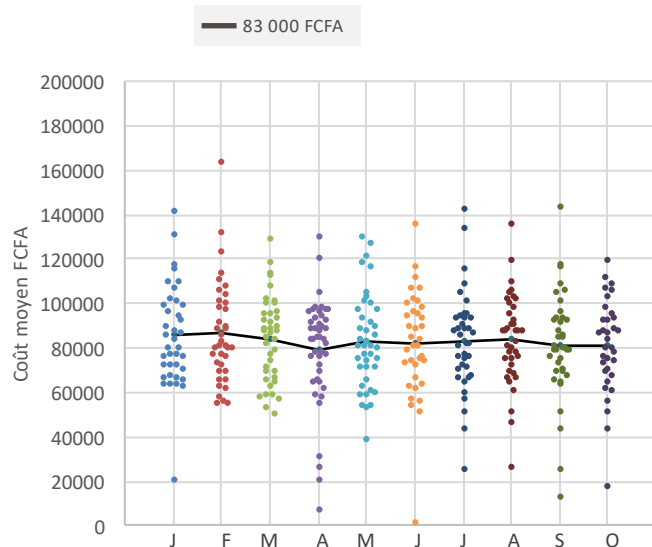
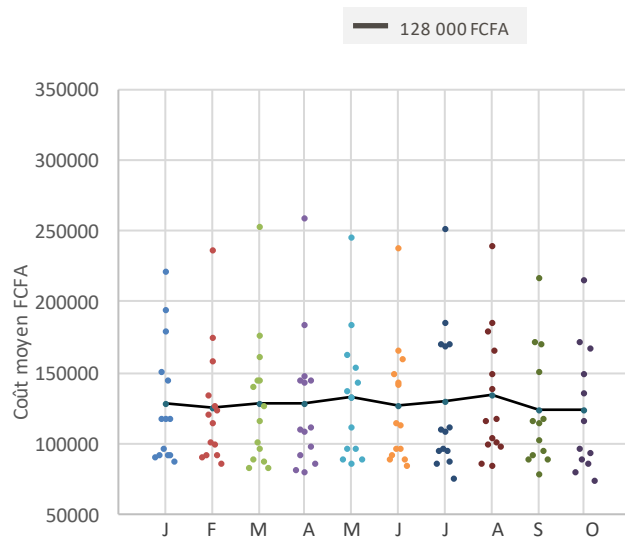


Figure 16 : Coûts moyens de la césarienne au CHR/CHU



Les soins au profit des enfants ont coûté en moyenne 1 000 FCFA, 11 200 FCFA et 35 000 FCFA respectivement au CSPS/CM, CMA et CHR/CHU. Si les coûts sont stables au niveau des CSPS/CM, ils ont une tendance à la hausse au niveau des CMA et CHR/CHU.

Figure 17 : Coûts moyens soins enfants au CSPS/CM

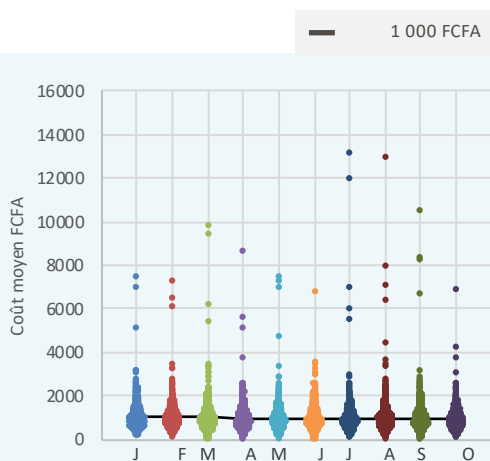


Figure 18 : Coûts moyens soins enfants au CMA

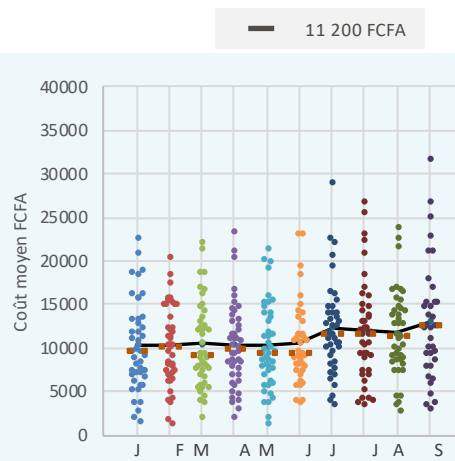
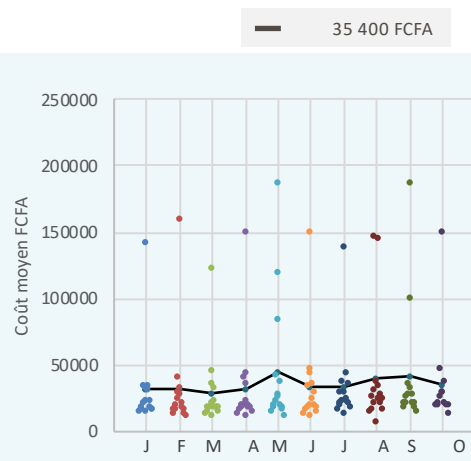


Figure 19 : Coûts moyens soins enfants au CHR/CHU



Les soins et services de planification familiale ont coûté 1000 FCFA au niveau CSPS/CM et 2 350 FCFA au niveau CMA/CHR/CHU. Enfin, les soins par les ASBC ont coûté en moyenne 195 F. Les coûts moyens de ces prestations sont restés quasiment stables de janvier à juillet 2022.

Figure 20 : Coûts moyens PF au CSPS/CM

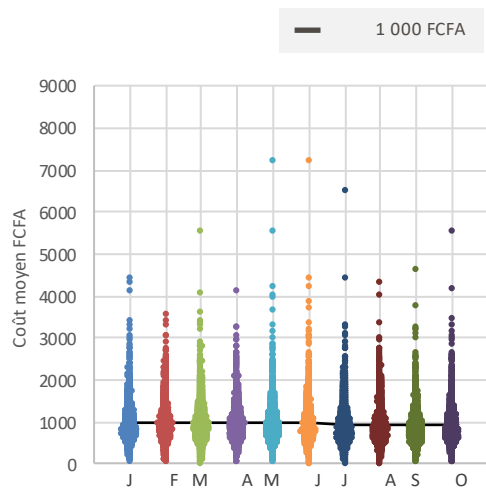


Figure 21 : Coûts moyens PF au CMA/CHR/CHU

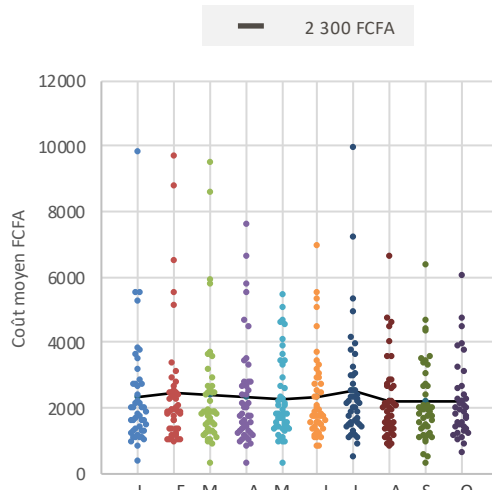
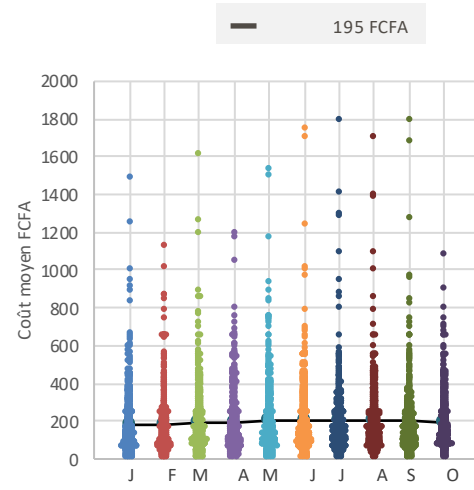


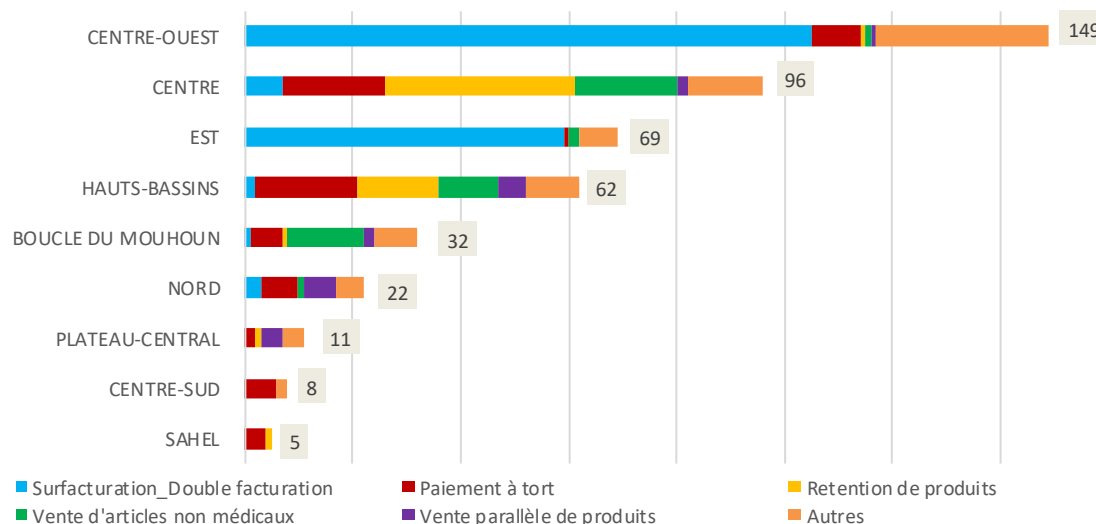
Figure 22 : Coûts moyens soins ASBC



IRREGULARITES

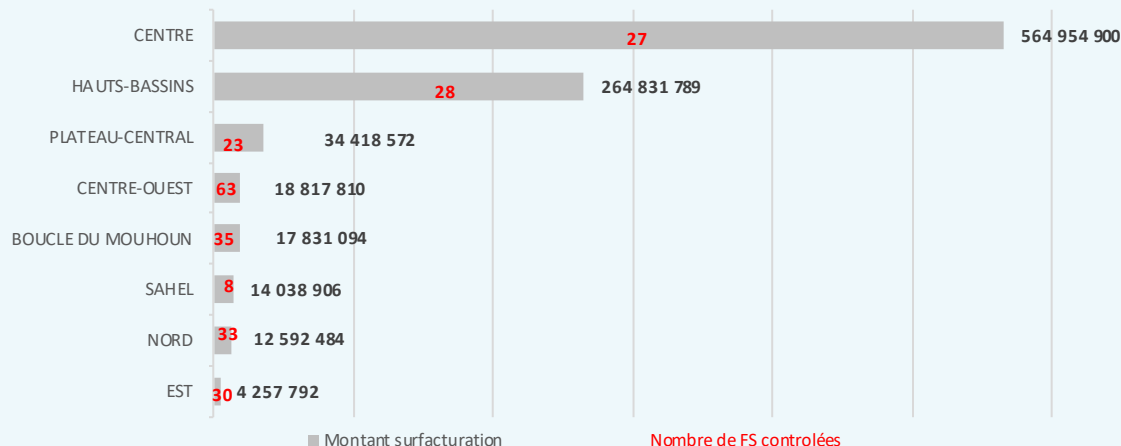
Les irrégularités constituent des mauvaises pratiques qui compromettent l'effectivité de la mise en œuvre de la gratuité de soins. Elles sont détectées par les ONGs lors de leurs sorties de contrôles dans les formations sanitaires. Sur la période d'août à octobre 2022, 454 irrégularités ont été constatées dans neuf régions. Elles sont relatives principalement aux paiements à tort, aux retentions de produits, aux ventes d'articles non médicaux, aux ordonnances fictives, aux ventes parallèles de produits, aux surfacturations.

Figure 23 : Irrégularités constatées



La revue documentaire réalisée sur la même période a permis de constater des surfacturations d'un montant total de 931 743 347 FCFA dans 247 formations sanitaires de huit régions.

Figure 24 : Montant des surfacturations constatées



DISCORDANCES

Lors des visites de contrôles, les ONGs confrontent les données déclarées par les formations sanitaires dans la plateforme eGratuité à celles archivées en leur sein. Cette technique de revue documentaire permet de s'assurer de la fiabilité des données transmises. Dans le calcul de cet indicateur, la norme est de 0% en ce sens qu'aucune variation ne devrait être constatée entre les données transmises et celles contrôlées. De janvier à octobre 2022, les discordances constatées entre les quantités/coûts transmis et ceux contrôlés varient entre -20,7% et 21,2%.

Figure 25 : Discordances des quantités de prestations

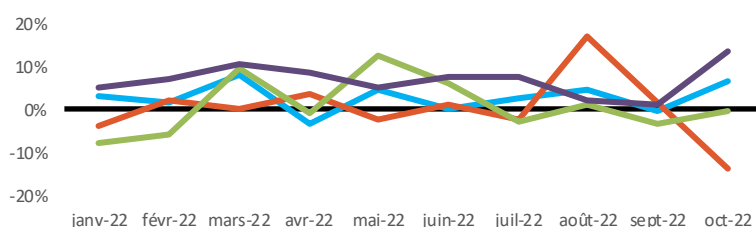
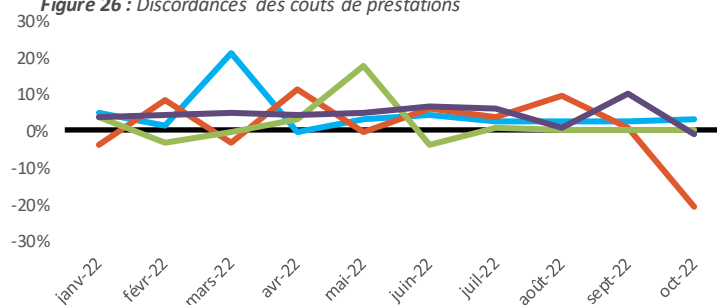


Figure 26 : Discordances des coûts de prestations



Accouchements assistés produits/instruments Accouchements normaux Soins curatifs hospitalisation enfants U5 ans Soins curatifs ambulatoire enfants U5 ans

MÉDICAMENTS ESSENTIELS ET GÉNÉRIQUES*

*Les données sur les commandes et les préemptions de MEG, les dettes CAMEG ne sont pas spécifiques à la Gratuité des soins. Cependant, leur suivi est nécessaire à la bonne marche de la stratégie de Gratuité des soins.

L'index de satisfaction globale (ISG) des commandes MEG combine à la fois la satisfaction financière et celle physique des commandes MEG des DRD à la CAMEG. De janvier à octobre 2022, l'évolution mensuelle de l'ISG présente des taux n'atteignant pas le seuil minimal de 80% au niveau national. Sur la période, les districts sanitaires de Solenzo, Kongoussi, Tenado, Batié, Zabre, Thiou, Kampti, Koupéla enregistrent des ISG d'au moins 80%.

Figure 27 : Evolution mensuelle de l'index de satisfaction globale (ISG) des commandes MEG des DRD à la CAMEG

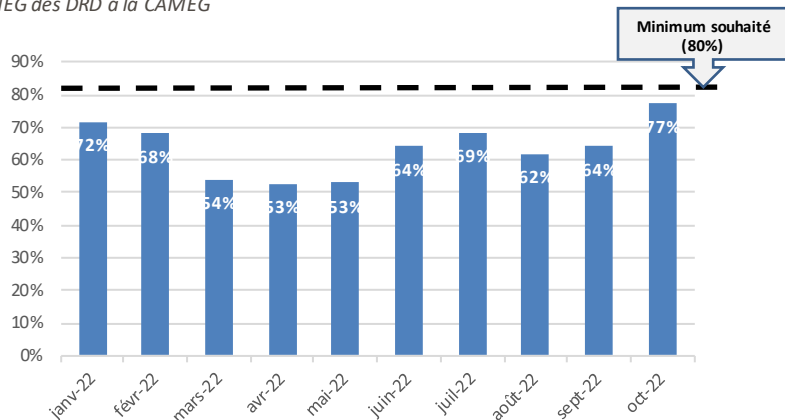
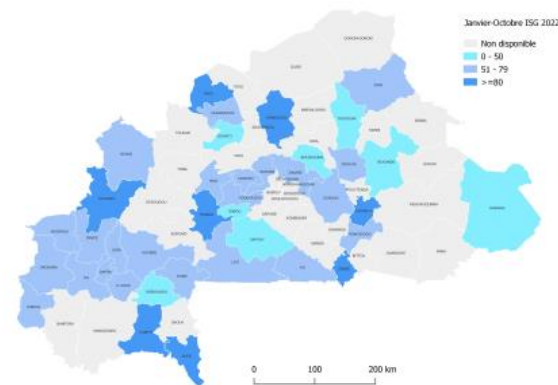


Figure 28 : Index de satisfaction globale (ISG) des commandes MEG par district sanitaire



De janvier à octobre 2022, la valeur totale des préemptions enregistrées s'élève à 49 468 343 FCFA avec un pic au mois de juin 2022. Sur les 38 districts sanitaires ayant transmis des données, vingt ont comptabilisé des préemptions de plus d'un million.

Figure 29 : Valeur mensuelle (FCFA) des préemptions

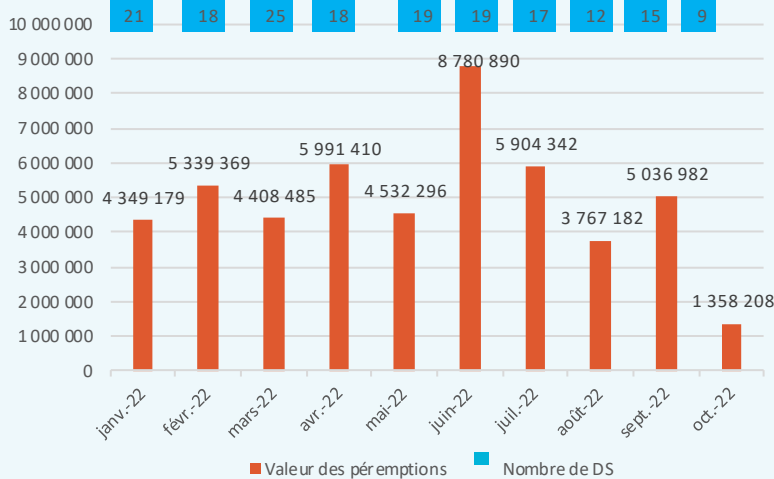
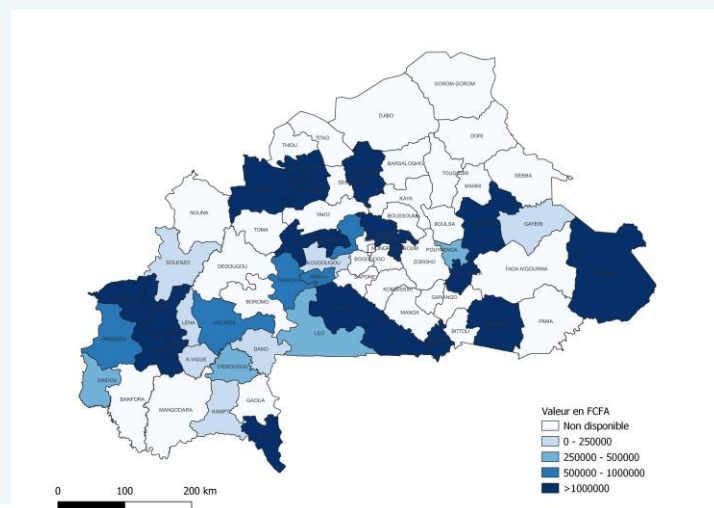


Figure 30 : Valeur totale des préemptions par district de janvier à mai 2022



De janvier à octobre 2022, seule l'agence CAMEG Ouaga 1 a pu transmettre la totalité des données sur les dettes. La dette totale envers la CAMEG s'élevait à 9 708 531 571 FCFA en fin octobre 2022 au compte de six CHR/CHU et dix-neuf districts sanitaires.

Figure 31 : Complétude de la transmission des données sur les dettes par agence CAMEG

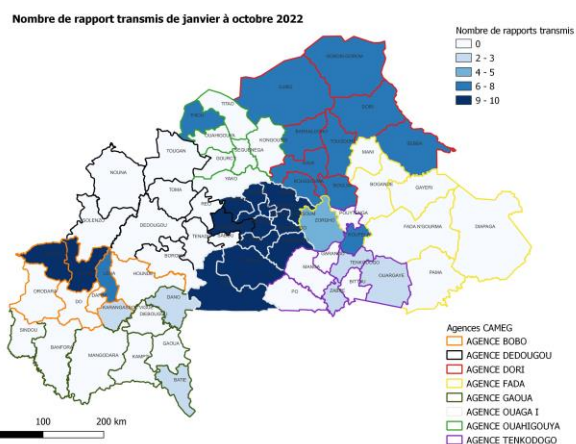
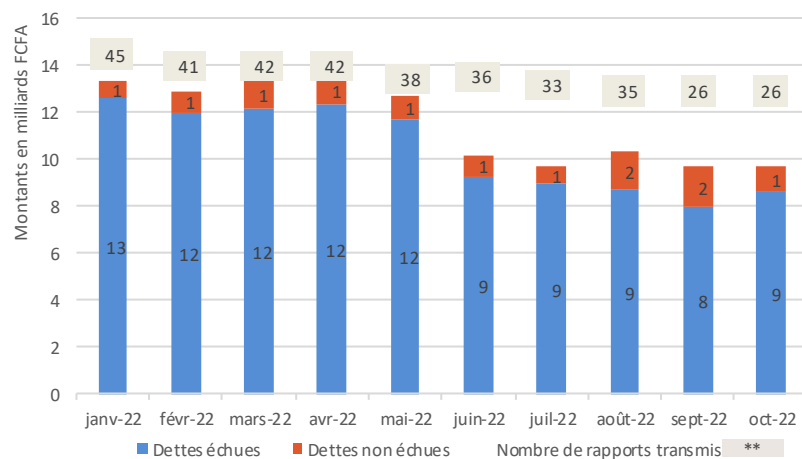


Figure 32 : Dettes totales des DS et des hôpitaux envers la CAMEG



**Nombre de rapports attendus = 85, soit 15 CHR/CHU + 70 DS

PRESCRIPTION RATIONNELLE DES MEDICAMENTS

Les sorties de contrôle de la gratuité réalisées par les ONG permettent de disposer d'indicateurs de suivi de la prescription rationnelle des médicaments dans les formations sanitaires. Ces indicateurs sont calculés sur la base d'un échantillon aléatoire de 30 ordonnances dans chaque formation sanitaire par mois. Le nombre moyen de médicament par ordonnance, la prescription d'antibiotiques et d'injectables concernant uniquement les patients en ambulatoire dans les CSPS/CM. Sur la période d'août à octobre 2022, l'échantillon des CSPS/CM du Centre-Sud respectent à 100% la prescription moyenne de 3 médicaments par ordonnance. Sur la prescription rationnelle d'antibiotiques, les FS de la région de l'Est sont les plus conformes (54%) contrairement à celles du Sahel et du Centre-Sud qui sont à 0%.

Figure 33 : Proportion de CSPS/CM respectant la norme de 3 médicaments en moyenne par ordonnance

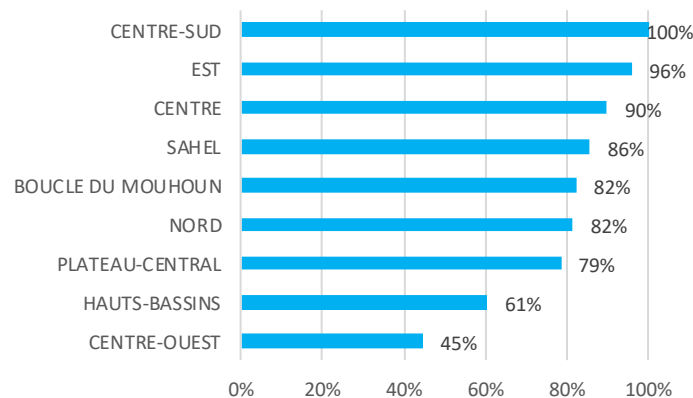
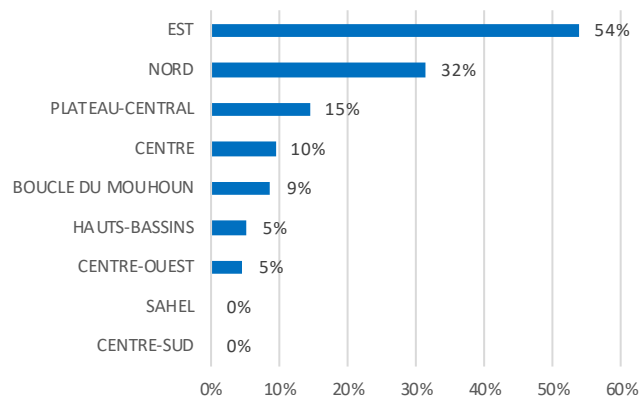


Figure 34 : Proportion des CSPS/CM respectant la norme de prescription d'antibiotiques (<30% des ordonnances échantillonnées)



S'agissant de la prescription rationnelle d'injectables dans les CSPS/CM, la région du Sahel est la plus conforme (71%) contrairement aux régions du Plateau Central et du Centre-Sud. Les CSPS/CM du Centre-Ouest et du Centre ont pu renseigner correctement et complètement au moins 30% des ordonnances délivrées contre 0% au Centre-Sud.

Figure 35 : Proportion des CSPS/CM respectant la norme de prescription d'injectables (<10% des ordonnances échantillonnées)

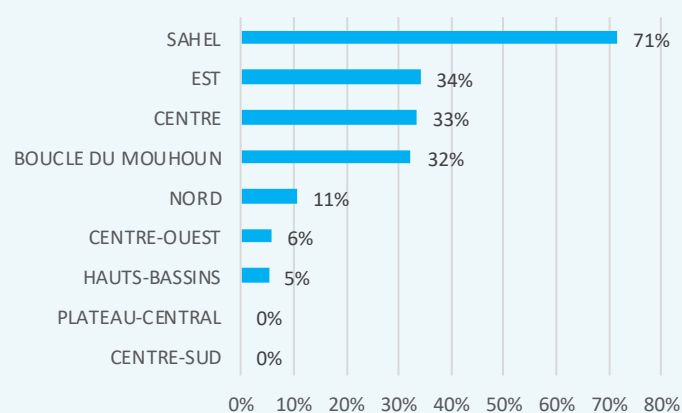
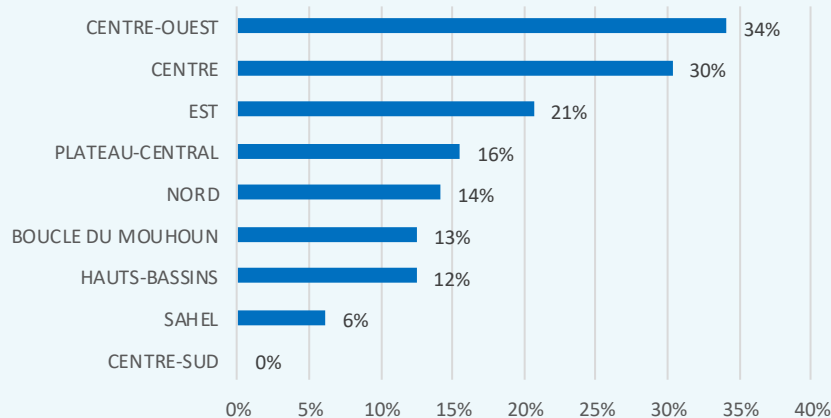


Figure 36 : Proportion d'ordonnances complètement renseignées par région



Les régions du Plateau-Central et de l'Est enregistrent les meilleures performances respectivement dans le respect de l'arrêté portant fixation des prix des MEG et dans la conformité des ordonnances aux registres de consultations.

Figure 37: Proportion d'ordonnances respectant l'arrêté portant fixation des prix des MEG et consommables médicaux par région

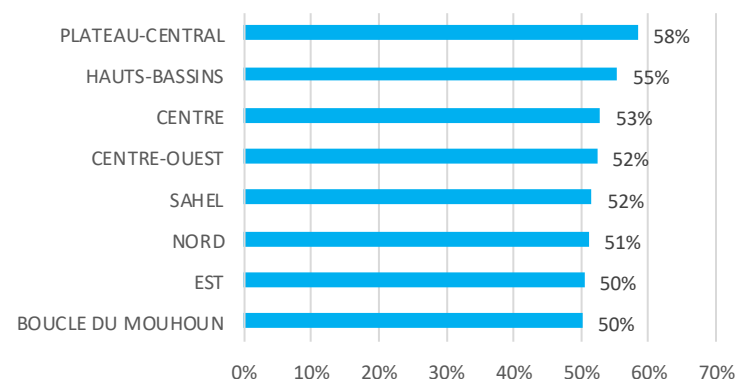
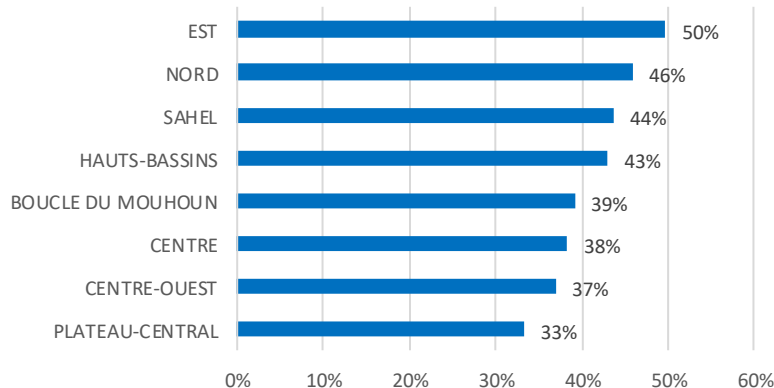


Figure 38 : Proportion d'ordonnances dont la prescription est conforme au registre de consultation par région

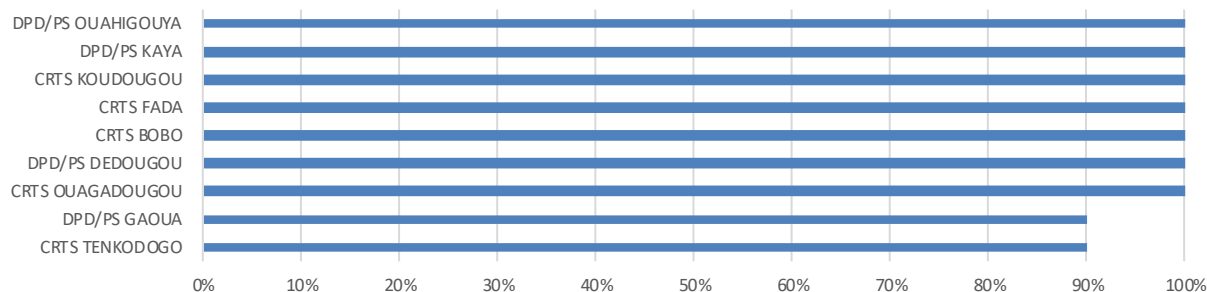




PRODUITS SANGUINS LABILES (PSL)

Le sang est prélevé et distribué gratuitement aux bénéficiaires. Afin d'assurer sa disponibilité continue pour la prise en charge des patients, les fonds de la gratuité servent également au paiement des actes de préqualification et des examens pré-transfusionnels réalisés par les professionnels de la santé sur les produits sanguins labiles. Ces fonds sont virés dans le compte Trésor Gratuité du Centre national de transfusion sanguine (CNTS) qui regroupe les centres régionaux de transfusion sanguine (CRTS) et les Dépôts préleveurs distributeurs de produits sanguins (DPD/PS). Tous les CRTS et DPD/PS ont transmis 100% de leurs rapports mensuels sauf le CRTS de Tenkodogo et le DPD/PS de Gaoua qui sont à 90% de taux de complétude.

Figure 39 : Complétude dans la transmission des rapports par CRTS



De janvier à octobre 2022, le nombre total de PSL distribué est de 63 411. En juillet 2022, les PSL distribués à d'autres bénéficiaires hors cibles gratuité sont désormais pris en compte dans l'achat des prestations de gratuité des soins. Sur la période, le DPD/PS de Gaoua a distribué le moins et le CRTS de Ouagadougou le plus.

Figure 40 : Nombre de PSL distribués par mois

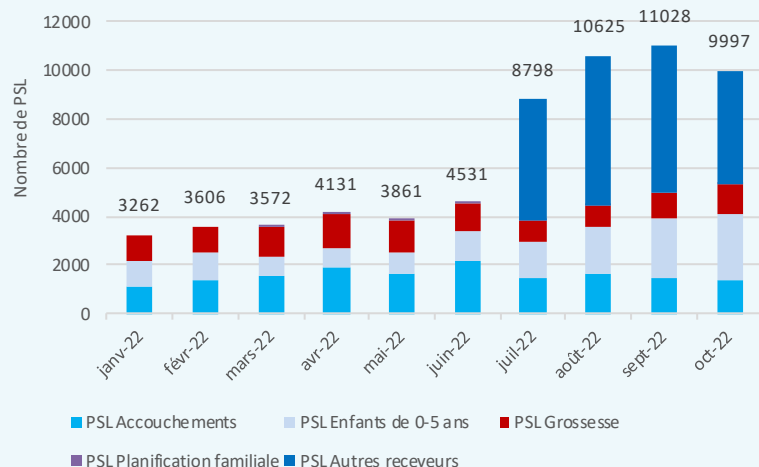
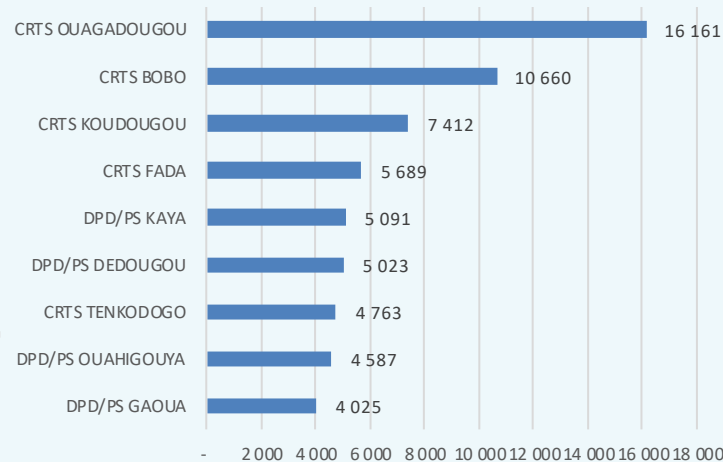
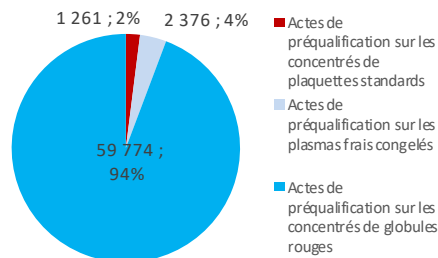


Figure 41 : Nombre de PSL distribués par CRTS



De janvier à octobre 2022, 98% des PSL distribués concernent les concentrés de globules rouges et les plasmas frais congelés. Le sang est prélevé et transfusé gratuitement aux bénéficiaires. Le coût total des actes de préqualification et des examens pré-transfusionnels réalisés sur les PSL distribués s'élève à 380 015 054 FCFA au niveau national. En terme de coût moyen, le DPD/PS de Ouaga a coûté le plus cher sur la période et celui de Fada le moins cher.

Figure 42 : Répartition des quantités d'actes de préqualification sur les PSL distribués



Rubriques	Quantité totale	Coût total (FCFA)	Coût moyen (FCFA)
Actes de préqualification sur les concentrés de plaquettes standards	1 261	9 457 500	7 500
Actes de préqualification sur les plasmas frais congelés	2 376	12 823 554	5 397
Actes de préqualification sur les concentrés de globules rouges	59 774	329 654 000	5 515
Examens pré-transfusionnels	56 335	28 080 000	498
Total PSL	63 411	380 015 054	5 993

Figure 43 : Coût total des actes de préqualification et des examens pré-transfusionnels réalisés sur les PSL distribués gratuitement aux bénéficiaires

